



COURT OF APPEAL OF YUKON

Cour d'appel du Yukon

Note de pratique (en matière criminelle)

Titre : Transcriptions en matière criminelle

Date de délivrance : 18 mai 2017

En vigueur : 01 juin 2017

Référence : *Transcriptions en matière criminelle* (note de pratique en matière criminelle 01 juin 2017)

1. En plus des copies papier de la transcription déposées auprès de la Cour conformément à la règle 7 des *Règles de 1993 de la Cour d'appel du Yukon pour les appels en matière criminelle*, l'appelant doit déposer simultanément une copie électronique de la transcription.
2. L'appelant remet sur demande une copie électronique de la transcription à l'intimé.

Sharon Kerr
Registraire de la Cour d'appel du Yukon

Historique : il s'agit d'une nouvelle note de pratique.